



HABITAT ET LOGEMENT

Programme d'Intérêt Général (PIG)

Un Programme d'Intérêt Général (PIG) permet au territoire d'être « programmé », c'est-à-dire de bénéficier de subventions complémentaires aux subventions nationales de l'ANAH. Pour la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, il s'agit de soutiens financiers de la Région Normandie, du Département Seine-Maritime, de la Communauté urbaine, ainsi que de la CAF. Ces fonds supplémentaires ont vocation à aider les personnes du territoire aux revenus les plus modestes.

Suite à la création de la Communauté urbaine, la nouvelle intercommunalité a fait le choix de reconduire un PIG sur l'ensemble du territoire. Celui-ci entend favoriser la réhabilitation du logement privé en accompagnant les propriétaires occupants à faibles revenus et bailleurs conventionnés dans leurs travaux (appui technique et financier). Le PIG est un des outils parmi d'autres pour encourager les rénovations avec une spécificité d'équité sociale.

Le PIG c'est quoi ?

- Deux documents stratégiques principaux : le [PLH](#) (en cours de révision) et le Plan Climat qui prévoit la rénovation de 10 000 logements entre 2016 et 2021.
- Des dispositifs complémentaires pour agir sur l'habitat privé et accompagner les ménages dans la réalisation de leurs travaux sur des volets de travaux, auprès des publics cibles ou des zones géographiques différentes :
 - intervention sur l'habitat indigne et la requalification des quartiers dégradés : OPAH-RU, POPAC, PNRQAD, PDALHPD ;
 - intervention sur la rénovation énergétique avec la mise en place d'un service EIE et d'une plateforme de la rénovation énergétique ;
 - intervention pour prévenir des risques technologiques ([PPRT](#)) ;
 - mise en place d'un guichet unique des aides aux travaux au sein de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole avec un numéro unique pour les particuliers quel que soit leur niveau de revenus.



Bon à savoir

Le PIG est un outil opérationnel dont s'est dotée la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole pour atteindre les objectifs de rénovation de l'habitat fixé dans ses documents stratégiques. À la croisée de trois thématiques, il apparaît bien complémentaire à d'autres dispositifs d'accompagnement et s'adresse exclusivement aux ménages à faibles revenus (seuil ANAH).

Les priorités du PIG 2019-2024

Le PIG accompagne les ménages modestes pour réaliser des travaux d'énergie, d'autonomie pour réhabiliter leurs logements. Le sondage des parties prenantes a conforté le choix de communauté urbaine Le Havre Seine Métropole de conserver l'ensemble des thématiques couvertes par un PIG dans son nouveau programme 2019-2024 en priorisant les enjeux de rénovation énergétique et de maintien à domiciles des personnes âgées.

Les recommandations issues du bilan d'évaluation et de l'étude pré-opérationnelle portent sur des actions transversales (pilotage, repérage, communication, partenariats...) et permettront d'en améliorer sa mise en œuvre opérationnelle.